De la paix du travail aux relations apaisées

Autor(en): **Gavillet, André**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **41 (2004)**

Heft 1624

PDF erstellt am: **03.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1019375

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

De la paix du travail aux relations apaisées

Les salariés luttent pour vivre mieux. Et les syndicats doivent organiser leurs combats. Paroles de Pierre-Yves Maillard.

Dans *L'Evénement syndical* du 10 novembre, Pierre-Yves Maillard dégage quelques leçons de son expérience syndicale. Il souligne d'abord les difficultés de recrutement. Pour la région Vaud-Fribourg de la FTMH, il faut observer des départs (décès, installation à l'étranger, démission, changement de branche) de 7 à 8% des effectifs. Cela signifie recruter sept cents nouveaux adhérants pour maintenir le nombre des syndiqués. Et pour ceux qui travaillent comme professionnels au syndicat (quarante personnes) il n'y a que la qualité du travail qui assure le succès: présence sur le terrain, connaissance du droit du travail, de la loi sur le chômage, sur l'assurance maladie, des conventions collectives.

Mais si le syndicat répond à ces exigences d'organisation et d'efficacité doit-il engager des luttes frontales? Voilà la réponse que Pierre-Yves Maillard tire de son expérience.

«Les salariés se sont organisés en syndicat pour bousculer le réel, pour changer l'ordre des choses, ou pour se défendre. Le mouvement, la lutte, sont aux origines, aux sources. Non pas comme but en soi - le but des salariés, c'est de vivre en paix - mais comme moyen indispensable pour vivre mieux. Un syndicat incapable de lutter est un syndicat qui n'a plus de salaire à offrir aux employeurs corrects. S'il n'est pas capable de sanctionner, par la lutte syndicale démocratique, les milieux patronaux hostiles, revanchards, alors les milieux patronaux avec lesquels il a développé des relations apaisées n'ont plus de bénéfices à escompter de leur comportement progressiste. Dans la froide réalité du système capitaliste, cette faiblesse finit toujours par se payer cher.

Le mouvement syndical s'est souvent déchiré sur la question de la paix du travail; il s'est souvent demandé s'il devait être un mouvement de luttes ou un prestataire de services. Comme beaucoup de sujets qui le divisent, ces débats sont stériles. Il faut tout cela.

Pendant mes années d'activité syndicale, j'ai vu les bleus de travail bras croisés dans des usines et les drapeaux flotter. Mais j'ai aussi appris que la lutte amène avec elle autant la peur que l'enthousiasme. La grève n'est pas toujours joyeuse et les victoires sont souvent fragiles. La victoire durable des salariés nécessite l'accumulation d'expériences, de connaissances, de moyens financiers, de savoir-faire, dans une organisation efficace. Elle nécessite également un débouché politique fidèle aux intérêts du monde du travail.» *ag*

Quand la ségrégation sociale s'inscrit spatialement

Où se loge-t-on? En analysant le recensement de la population 2000, l'Office fédéral de la statistique attire l'attention sur l'accentuation de la ségrégation. Alors que les milieux aisés occupent les zones périurbaines gagnées sur les espaces ruraux ou des quartiers proches du centre, rénovés, reconstruits, les personnes de conditions sociales modestes et les immigrants se sont concentrés dans les quartiers construits entre 1950 et 1970.
Même s'il y a toujours eu une différenciation des quartiers, le risque de ghettoïsation est à prendre au sérieux même à notre échelle. Ce devrait être une préoccupation prioritaire des responsables politiques de l'urbanisme. *ag*

Dessin de Aude Weber, qui collabore désormais avec *Domaine Public*